

Communiqué de presse

Une petite école des Hautes Pyrénées dénonce le choix du diocèse qui décide de déshabiller Pierre pour habiller Paul...

Nous, parents d'élèves de l'école Ste-Elisabeth de Saint-Pé-de-Bigorre dans les Hautes-Pyrénées, dénonçons une injustice de la part du diocèse, mettant en péril l'avenir de notre école !

Le 2 avril dernier, nous avons été convoqués à une réunion lors de laquelle M. Bertrand Villette, Directeur Diocésain de l'Enseignement Catholique (DDEC), en présence de frère Louis Séité, représentant de la tutelle Mennaisienne de l'école, a annoncé la fermeture d'une classe de notre petite école qui n'en comprend que 2...

Face à l'incompréhension de la décision et à l'émotion forte de cette annonce brutale, nous avons réalisé un travail conséquent en quelques jours avec un argumentaire construit avec les 22 familles de l'école et des annexes chiffrées et documentées pour mettre en évidence que cette décision s'appuyait uniquement sur une approche gestionnaire et n'avait pas pris en compte l'impact sur notre village qui a déjà vécu 4 fermetures d'établissements scolaires en 50 ans.

En parallèle, nous avons obtenu un temps de travail avec l'évêque, Mgr Brouwet, qui a convoqué une nouvelle fois l'instance décisionnaire dans l'Enseignement Catholique, le CODIEC (Comité Diocésain de l'Enseignement Catholique). Cette réunion a eu lieu lundi 15 avril : nous avons déploré qu'en notre absence – en effet, aucun parent d'élève n'a été invité à cette réunion pour présenter et défendre les éléments nouveaux... - aucune étude sérieuse de notre dossier n'y a été faite et la décision de fermer une classe et de retenir une école à classe unique a été maintenue. Cette décision nous apparaît injuste, car selon les effectifs, c'est dans un établissement de Tarbes que l'on aurait dû fermer une classe, et non à St-Pé qui n'apparaît qu'en 7^{ème} position de fermeture. Pourquoi ce choix ? Pourquoi vouloir déshabiller notre petit établissement pour habiller plus richement un autre déjà mieux doté ?...

Alors que Notre Dame de Paris brûlait sous les yeux en larmes des français, s'ajoutait pour nous la lourde peine de cette décision infanticide qui a été prise de façon légère et dont nous dénonçons la légitimité.

48 heures plus tard, l'organisme de gestion de l'école (l'OGEC) se retrouvait pour étudier la viabilité d'une école Sainte Elisabeth à une seule classe (ce que le Codiec aurait dû intégrer comme élément dans sa réflexion initiale, pour mesurer sa décision) : quel que soit le scénario envisagé, une seule classe pour notre école génère un déficit annuel de plus de 20k€. **La décision de l'Enseignement Catholique des Hautes Pyrénées, en fermant une classe à Saint-Pé-de-Bigorre, n'est donc pas courageuse : leur conscience reste indemne car on ne parle pas de fermeture d'école, mais leur décision génère une situation qui pousse à la fermeture de l'école. Quel calcul...**

Aujourd'hui, en accord avec notre tutelle Mennaisienne, **nous dénonçons :**

- **Le manque d'honnêteté du Codiec :**
 - Aucune transparence sur les modes de décision, méthode ou procédure,
 - Aucune trace écrite des décisions et des dossiers d'étude de ces dossiers,
 - Aucune étude réelle des impacts de la décision sur la vie d'un village,
 - Aucune étude de la grille des effectifs qui met en évidence que ça n'est pas à notre établissement de fermer une classe, mais à un établissement tarbais.

Ecole Ste Elisabeth – Saint Pé de Bigorre (65)

- **L'injustice que génère la composition du Codiec**, l'instance de décision de l'Enseignement Catholique pour le diocèse de Tarbes-Lourdes :
 - o Sur 11 membres de cette instance (incluant l'évêque et le DDEC), aucun représentant des petits établissements et donc aucune défense directe de leurs réalités et de leurs intérêts,
 - o Sur 11 membres de cette instance, 4 viennent du gros établissement tarbais qui aurait dû, en toute justice, être celui qui devait fermer une classe. Impossible pour eux d'être à la fois juge et partie.
- **Le manque d'anticipation** du DDEC quant à l'annonce aux parents d'élèves de la décision de fermer l'école. Sans parler du fait qu'une telle décision aurait dû être menée bien en amont par une réflexion avec les instances de l'école, nous y lisons au mieux une mauvaise organisation, mais ne pouvons pas suspecter une technique de pression par un court délai qui aurait pu empêcher la mobilisation des familles.
- **Le manque de cohérence entre des intentions et des actes.** Mgr Brouwet s'est exprimé publiquement contre la fermeture d'établissements scolaires en milieu rural lors de la rencontre de la mission rurale le 6 avril dernier à Tarbes, mais également lors d'une réunion de travail avec son DDEC, la tutelle et des parents d'élèves. Son instance de décision ne suit pas ses intentions pastorales annoncées. Malaise... Incompréhension...

Ce même diocèse, qui a délocalisé l'institution Saint-Pierre vers Tarbes il y a 19 ans, choisit de nouveau de sacrifier notre village au profit du maintien de classes en milieu urbain.

Cette décision vient à l'encontre des directives gouvernementales sur les fermetures d'établissements en zone rurale : « Aucune fermeture d'école ou d'hôpital d'ici la fin du quinquennat » (E. Macron).

Depuis le 2 avril, nous, parents d'élèves avons fait le choix de canaliser notre colère et la concentrer vers des actions de dialogue avec l'Enseignement Catholique et le diocèse. Au bout de 3 semaines, nous voyons que cet effort n'est récompensé que par un entérinement de la décision initiale de façon injuste, sans dialogue et sans souci du plus faible... c'est-à-dire en contre-sens avec ce que les chrétiens ont célébré la semaine dernière, lors de la semaine sainte. C'est scandaleux...

Aujourd'hui, notre action s'engage vers la médiatisation et vers des actions de mobilisation pour dénoncer cette injustice que nous n'acceptons pas et pour garder 2 classes à notre école.



Pour plus d'informations

- **Un dossier de presse complet** en annexe (reprenant le travail des familles) + l'argumentaire des familles
 - **La présidente de l'appel** : Mme Christine COMBES : 06 30 56 14 32 / apel65270@gmail.com
- **Le responsable de la tutelle mennaisienne** : Frère Louis Séité : 06 88 23 50 57 / louis.seite@wanadoo.fr